

ECN-2070 Économie publique

Présentation du cours

Ce cours applique la science économique à l'étude des différentes actions gouvernementales. Il offre une vue d'ensemble de l'analyse économique du secteur public avec des références à la situation d'ici. Ce cours privilégie les applications.

Manuel du cours

H.S. ROSEN, J.F. WEN, T. SNODDON, B. DAHLBY et R.S. SMITH, *Public Finance in Canada*, 3^e éd., Toronto: McGraw-Hill Ryerson, 2008, 519 p. (Vous pouvez utiliser une édition antérieure.)

Récents manuels

A.L. HILLMANN, *Public Finance and Public Policy Responsibilities and Limitations of Government*, Cambridge: Cambridge University Press, 2003, 766 p.

J. HINDRIKS et G. D. MYLES, *Intermediate Public Economics*, Cambridge MA: MIT Press, 2006, 724 p.

J. GRUBER, *Public Finance and Public Policy*, New York NY: Worth Publishers, 2005, 718 p.

R.G. HOLCOMBE, *Public Sector Economics. The Role of Government in the American Economy*, Upper Saddle River NJ: Pearson Prentice Hall, 2006, 517 p.

Documentation

K. TREFF et D. Ort, *Finances of the Nation 2008: A Review of Expenditures and Revenues of the Federal, Provincial, and Local Governments of Canada*, Toronto: Canadian Tax Foundation, 2009.

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Le cours a deux contrôles de même pondération :

90,0 – 100	: A+
85,0 – 89,9	: A
80,0 – 84,9	: A-
77,0 – 79,9	: B+
73,0 – 76,9	: B
70,0 – 72,9	: B-
67,0 – 69,9	: C+
63,0 – 66,9	: C
60,0 – 62,9	: C-
55,0 – 59,9	: D+
50,0 – 54,9	: D
0,0 – 49,9	: E (échec)

Retard motivé : Z

Cours non complété (échec) : W

Note retardée par le professeur : M

Toute demande de révision de note devra se faire selon la procédure officielle de l'Université Laval.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

PLAN DU COURS

- 2-9 septembre : Une introduction et du déjà vu
chapitres 1 à 3
- 16 septembre : Biens publics et externalités
chapitres 4 et 5
- 23 septembre : Redistribution des revenus et analyses bénéfiques-coûts
chapitres 6 et 7
- 30 septembre : Choix publics
chapitre 8
- 7 octobre : Programmes sociaux et assurance-emploi
chapitres 10 et 11
- 14 octobre : Pensions publiques – soins de santé et éducation
chapitres 12 à 14
- 21 octobre : Examen de mi-semestre
- 28 octobre : Semaine de lecture
- 4 et 11 novembre : Principes de la taxation
chapitres 15 à 17
- 18 novembre : Impôt sur le revenu des particuliers
chapitres 18 et 19
- 25 novembre : Impôt sur le revenu des sociétés et taxes sur la consommation et sur la
richesse et taxes foncières
chapitre 20 à 22
- 2 décembre : Fédéralisme fiscal
chapitre 9
- 9 décembre : Examen final

Le cours a un site sur WebCT qui offre une documentation complémentaire et des outils utiles à la préparation des examens.